

Laboratoire du mémoire

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4LgCH04P

Présentation

Le « laboratoire du mémoire » est un atelier au cours duquel chaque enseignant-chercheur, directeur de recherche en Master 1 et 2, regroupe les étudiants dont il encadre le mémoire afin de les faire réfléchir *ensemble* aux modalités – c'est-à-dire, aux difficultés et aux solutions pour les dépasser – d'élaboration du mémoire. Mutualisé au sein du parcours entre M1/M2, cet atelier doit permettre aux étudiants de M2 de partager leur expérience du premier mémoire avec les M1 (qui pourront les questionner librement), ajoutant à la parole de l'enseignant, celle d'interlocuteurs plus proches des problèmes du chercheur débutant. De surcroît, au fil des deux années, les mastérandts passent du statut d'apprentis-chercheurs (en M1) à celui de chercheurs plus matures capables de transmettre leur savoir-faire (en M2). L'évaluation se fera progressivement, sur la base de l'assiduité et de la participation aux ateliers (2 séances de 3h pour chaque semestre).

Objectifs

Cet atelier vise à faciliter le travail d'élaboration du mémoire en instituant un espace d'échanges autour des difficultés rencontrées (et des solutions mises en œuvre)

par les étudiants dans le cadre de leur propre recherche. La particularité de cet espace de discussion, animé par les directeurs de recherche, est de regrouper les M1 et les M2 pour procéder à un partage d'expérience.

Évaluation

M3C en session unique

- REGIME STANDARD INTEGRAL : CCI 100%
Contrôle Continu : 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité.
- RÉGIME DÉROGATOIRE : Non
- SESSION 2 : Organisé sur la période du semestre par l'enseignant

Pré-requis nécessaires

- Connaissances approfondies en études cinématographiques : maîtrise de l'histoire, des théories, et de l'esthétique du cinéma sous ses différentes formes (fiction, documentaire, expérimental, cinéma anthropologique, film d'animation), depuis le pré-cinéma jusqu'aux formes contemporaines des réalisations en numérique.
- Solide culture générale dans les domaines de l'histoire et des théories de l'art, de la mise en scène, des études visuelles et intermédiaires, de la mise en valeur des patrimoines de l'image et du son (cinéma et télévision), des créations contemporaines dans lesquelles les images en mouvement (vidéo, cinéma) tiennent une place majeure.
- Capacité à formuler une problématique originale, à identifier et sélectionner des sources pour documenter un sujet, à développer une argumentation avec un esprit critique, à rédiger un mémoire combinant analyses d'images et éléments de théorisation.
- Maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française.

Compétences visées

Associé aux autres enseignements de méthodologie
- en particulier ceux à caractère plus théorique - « le

laboratoire du mémoire » permettra d'améliorer les capacités de problématisation et de stimuler les facultés de réflexion théorique des étudiants. Il permettra également d'impliquer les M2 dans la transmission de savoirs faire relatifs à l'élaboration du mémoire.

Contact(s)

> Fabien Bouilly

Responsable pédagogique
fbouilly@parisnanterre.fr

> Caroline Damiens

Responsable pédagogique
cdamiens@parisnanterre.fr

> Barbara Le maitre

Responsable pédagogique
barbara.lm@parisnanterre.fr

> Aurelie Ledoux

Responsable pédagogique
aledoux@parisnanterre.fr

> Jonathan Larcher

Responsable pédagogique
larcher.j@parisnanterre.fr

> Herve Joubert laurencin

Responsable pédagogique
hjl@parisnanterre.fr

> Anne-violaine Houcke

Responsable pédagogique
ahoucke@parisnanterre.fr

> Eric Thouvenel

Responsable pédagogique
eric.t@parisnanterre.fr